

NOTE SYNTHETIQUE
SUR LES BUDGETS PRIMITIFS 2017
VOTÉS LE 10 AVRIL 2017

L'article 107 de la loi NOTRe (portant nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015 crée de nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux.

Ainsi, cette note brève et synthétique retrace les informations financières essentielles de la collectivité.

BUDGET PRINCIPAL 2017

1/ Données synthétiques sur la situation financière de la commune

La population totale de Gevrey-Chambertin : source INSEE

2014	2015	2016	2017
3 135 hab	3 070 hab	3 126 hab	3 082 hab

L'analyse des ratios de Gevrey-Chambertin :

La population DGF de Gevrey-Chambertin :

2014	2015	2016
3 136 hab	3 140 hab	3 193 hab

❶ Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) / population DGF :

2014	2015	2016
536 €	529 €	

❷ Recettes réelles de fonctionnement (RRF) / population DGF :

2014	2015	2016
694 €	655 €	

Ces 2 ratios, permettent de constater que les RRF restent supérieures aux DRF, grâce à la maîtrise des dépenses et ce depuis plusieurs années.

❸ Produit des impositions directes / population :

2014	2015	2016	2017
410 €	426 €	431 €	460 €

Les bases d'imposition de la commune augmentent chaque année de manière régulière, et permettent jusqu'à présent de compenser la baisse de la DGF. (En 2017, 43 030 € en plus du produit de la fiscalité et allocations compensatrices en hausse de 3076 €, DGF en baisse de 43 409 €, soit un écart positif de 2 697 €)

	Bases effectives 2015	Bases effectives 2016	% évolution	Bases prévisionnelles 2017	% évolution
Taxe habitation	4 331 363	4 421 023	+ 2,07 %	4 518 000	+ 2,19 %
Taxe foncière bâtie	5 251 291	5 388 057	+ 2,60 %	5 637 000	+ 4,62 %
Taxe foncière non bâtie	790 552	796 829	+ 0,79 %	799 600	+ 0,35 %

Taux d'imposition 2017 :	taux moyen de la strate (chiffres 2015)
- Taxe d'habitation : 7.66%	13,03%
- Taxe foncière bâti : 16.57%	17,79%
- Taxe foncière non bâtie : 17.39%	50,93%

Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (CMPF) de la commune en 2015 (c'est à dire le rapport entre le produit fiscal de Gevrey-Chambertin et celui que nous obtiendrions en appliquant aux bases locales les taux moyens nationaux de la strate de population) **est de 41.95 %**, ce qui démontre une fiscalité maîtrisée.

Si le CMPF est supérieur à 100%, la pression fiscale exercée par la collectivité est forte.

A contrario, s'il est inférieur à 100%, la pression fiscale est faible, les ressources fiscales potentielles n'ont pas toutes été mobilisées par la commune.

NB : En théorie, ce ratio n'est calculé que pour les communes n'appartenant pas à un groupement à Taxe Professionnelle Unique.

⑥ Encours de la dette/population :
Dette avec tous les budgets annexes

2014	2015	2016
1 224 €	1 040 €	1 232 €

Dette avec budget principal uniquement

2014	2015	2016
822 €	729 €	936 €

L'augmentation observée entre 2015 et 2016 s'explique par le recours à un nouvel emprunt de 530 000 € en 2016, servant à financer les travaux d'aménagement du pôle administratif, ainsi qu'un emprunt relais de 400 000 € sur 6 mois.

Il convient de noter que ce ratio est légèrement supérieur à la moyenne de la strate, qui est de 697 euros par habitant en 2015 (budget principal).

Toutefois, si l'on isole l'emprunt Elancia dont l'annuité est entièrement compensée par une recette (loyers PVPB), le montant est comme suit :

2014	2015	2016
641€	576 €	805 €

Tableau d'extinction de la dette :

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Frais TTC	Commissions TTC	Capital restant dû
2017	1 338 686,70 €	71 297,63 €	1 233 127,29 €	33 147,78 €	1 114,00 €	3 320 367,32 €
2018	421 612,32 €	57 522,44 €	364 089,88 €	0,00 €	0,00 €	2 159 740,03 €
2019	300 731,04 €	49 609,79 €	251 121,25 €	0,00 €	0,00 €	1 795 650,15 €
2020	267 984,70 €	42 973,42 €	225 011,28 €	0,00 €	0,00 €	1 544 528,90 €
2021	263 274,91 €	36 646,84 €	226 628,07 €	0,00 €	0,00 €	1 319 517,62 €
2022	223 329,56 €	30 097,52 €	193 232,04 €	0,00 €	0,00 €	1 092 889,55 €
2023	207 399,39 €	24 056,68 €	183 342,71 €	0,00 €	0,00 €	899 657,51 €
2024	138 922,91 €	17 435,63 €	121 487,28 €	0,00 €	0,00 €	716 314,80 €
2025	107 956,76 €	13 783,75 €	94 173,01 €	0,00 €	0,00 €	594 827,52 €
2026	107 720,79 €	10 473,61 €	97 247,18 €	0,00 €	0,00 €	500 654,51 €
2027	53 684,35 €	7 555,41 €	46 128,94 €	0,00 €	0,00 €	403 407,33 €
2028	35 517,39 €	6 622,89 €	28 894,50 €	0,00 €	0,00 €	357 278,39 €
2029	35 285,95 €	5 824,62 €	29 461,33 €	0,00 €	0,00 €	328 383,89 €
2030	35 056,23 €	5 004,75 €	30 051,48 €	0,00 €	0,00 €	298 922,56 €
2031	25 694,92 €	4 157,12 €	21 537,80 €	0,00 €	0,00 €	268 871,08 €
2032	21 376,67 €	3 710,00 €	17 666,67 €	0,00 €	0,00 €	247 333,28 €
2033	21 111,67 €	3 445,00 €	17 666,67 €	0,00 €	0,00 €	229 666,61 €
2034	20 846,67 €	3 180,00 €	17 666,67 €	0,00 €	0,00 €	211 999,94 €

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Frais TTC	Commissions TTC	Capital restant dû
2035	20 581,67 €	2 915,00 €	17 666,67 €	0,00 €	0,00 €	194 333,27 €
2036	20 316,67 €	2 650,00 €	17 666,67 €	0,00 €	0,00 €	176 666,60 €
2037	20 051,67 €	2 385,00 €	17 666,67 €	0,00 €	0,00 €	158 999,93 €
2038	19 786,67 €	2 120,00 €	17 666,67 €	0,00 €	0,00 €	141 333,26 €
2039	19 521,67 €	1 855,00 €	17 666,67 €	0,00 €	0,00 €	123 666,59 €
2040	19 256,67 €	1 590,00 €	17 666,67 €	0,00 €	0,00 €	105 999,92 €
2041	18 991,67 €	1 325,00 €	17 666,67 €	0,00 €	0,00 €	88 333,25 €
2042	18 726,67 €	1 060,00 €	17 666,67 €	0,00 €	0,00 €	70 666,58 €
2043	18 461,67 €	795,00 €	17 666,67 €	0,00 €	0,00 €	52 999,91 €
2044	18 196,67 €	530,00 €	17 666,67 €	0,00 €	0,00 €	35 333,24 €
2045	17 931,57 €	265,00 €	17 666,57 €	0,00 €	0,00 €	17 666,57 €

A ce jour, la dette de la commune s'éteint en 2045 pour l'ensemble des budgets.

La structure de la dette est composée de 16 emprunts (2 sur budgets annexes qui s'achèvent en 2017 et 2018) dont 6 à taux révisable. Tous les autres sont des emprunts à taux fixe.

Ces taux garantissent à la Ville une maîtrise totale de la dette car non indexés sur des taux dont l'évolution n'est pas prévisible, dits « emprunts toxiques ».

2 emprunts concernent une avance de FCTVA (2 x 72 500 € sans intérêts remboursés en 2017 et 2018)

4 autres emprunts arrivent à terme à l'horizon 2018 / 2019.

A noter que l'emprunt souscrit pour financer la construction d'une imprimerie rue des artisans à taux révisable (indexé sur le taux EURIBOR), et qui avait été basculé en 2012 du budget annexe location immeubles au budget général (après la vente du bâtiment), fait l'objet depuis mars 2016 d'un remboursement du capital uniquement, le taux d'intérêt étant de 0%.

⑦ DGF (dotation globale de fonctionnement) / population :

2013	2014	2015
227 €	219 €	195 €

Ce ratio confirme une baisse tendancielle du niveau de la DGF par habitant et donc un niveau de financement de l'Etat à l'habitant de plus en plus faible.

⑧ Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement :

2013	2014	2015
23 %	37 %	40 %

Ce ratio mesure la charge de personnel de la collectivité. C'est un coefficient de rigidité, car c'est la part de la dépense incompressible quelle que soit la population de la collectivité.

En 2015, les charges de personnel représentaient 217 € par habitant, et la moyenne de la strate est de 353 € par habitant.

Tableau retraçant l'encours des emprunts garantis par la commune

Ligne de prêt n°	Contrat n°	Date d'effet de l'engagement	Terme de l'engagement	Capital garanti restant dû au 31/12/2016	Intérêt courus Int. compensateurs Incl. compensatrice Intérêts différés Pénalités de dédit	Quotité garantie %	Créances impayées garanties
			(1)	(1)	(1)		(1)
Emprunteur n° 68735 SCIC HABITAT BOURGOGNE							
Produit : APL88 11 PLA88 01 A 04 ALL DE 3 ANS				Entité : CDC			
0418562		01/11/1993	01/11/2029	240 637,92	810,92	35,10	0,00
Total Emprunteur n° 68735				240 637,92	810,92		0,00
Emprunteur n° 232728 ORVITIS							
Produit : APL88 11 PLA88 01 A 04 ALL DE 3 ANS				Entité : CDC			
0415125		01/06/1993	01/06/2028	286 890,09	3 432,07	30,70	0,00
0419505		01/10/1993	01/10/2028	140 729,02	719,26	30,72	0,00
0445662		01/08/1995	01/08/2030	113 772,24	971,28	100,00	0,00
Produit : HLMO 01 PRET HLM ORDINAIRE				Entité : CDC			
0140337		25/01/1977	25/01/2017	94,69	2,71	100,00	0,00
Produit : HLMOC 01 FINANCEMENTS COMPLEMENTAIRES				Entité : CDC			
0140333		25/01/1977	25/01/2017	328,43	8,98	100,00	0,00
Produit : PALUL 01 PRET AMELIORATION SUBVENTIONNE				Entité : CDC			
1011682		13/11/2002	01/12/2017	20 788,08	33,32	100,00	0,00
Produit : PLSDD 04 LOCATIF SOCIAL CONSTANT				Entité : CDC			
5024800	005932	02/04/2014	01/05/2064	75 556,32	939,47	50,00	0,00
5024801	005932	02/04/2014	01/05/2054	244 859,65	3 044,58	50,00	0,00
5024802	005932	02/04/2014	01/05/2054	235 257,05	2 815,09	50,00	0,00
Produit : RARSC 01 Réa An Red Simp Int Comp Gel				Entité : CDC			
0886827		01/07/1999	01/09/2018	45 731,31	310,78	40,00	0,00
Produit : RARSD 02 RéA AN RED SIMP INT DIFF REV				Entité : CDC			
0930823		01/09/2000	01/09/2019	57 796,93	296,98	65,00	0,00
Total Emprunteur n° 232728				1 221 803,81	12 574,52		0,00
Total général de l'encours garanti				1 462 441,73	13 385,44		0,00

L'INVESTISSEMENT

TABLEAU DES INVESTISSEMENTS 2017 (voir document donné)

BUDGET ANNEXE ZAC BERGIS

Nous avons terminé l'année 2016 avec un excédent de fonctionnement de 162 782.16 € et un excédent d'investissement de 91 257.90 €.

Le produit de la vente des terrains (notamment lots 16 et 17 en juin) va permettre de rembourser l'emprunt court terme de 743 150 € d'ici la fin de l'année.

Les travaux de voirie sur la portion longeant le 16 restant à faire sont évalués à 70 000 € HT. Ils ont été sortis du marché de voirie initial de la ZAC, afin d'éviter des actualisations trop onéreuses, et dans l'attente de l'aménagement des lots (voirie provisoire réalisée)

L'excédent attendu de la vente des lots sera consacré ensuite aux travaux de voirie permettant d'assurer la liaison du quartier en direction de Brochon.

BUDGET LOCATION D'IMMEUBLES

Nous avons terminé l'année 2016 avec un excédent de fonctionnement de 70 185.01 € et un excédent d'investissement de 320 134.07 €.

La commune a procédé en début d'année au remboursement anticipé de l'emprunt souscrit pour les locaux de la communauté de communes. Malgré les pénalités de remboursement par anticipation, la commune a pu faire des économies sur les intérêts qu'elles auraient dû payer si l'emprunt avait couru jusqu'à son échéance.

Ce budget annexe a un dernier emprunt qui s'achève en 2018.